

Web conférence du 10 mai 2016

« Siham + Primes et indemnités »

SYNTHESE DES QUESTIONS/REPNSES

Université de Lorraine

Concernant les primes indexées est ce qu'il y a une actualisation en base de la valeur du point ou la saisie est manuelle ?

- + La valeur du point est stockée dans Siham. Les mises à jour se feront par livraison d'un patch applicatif Siham

Université de Reims

Pouvons-nous gérer les primes enseignants ou juste les biats ?

- + Certaines primes enseignants ont été paramétrées dans Siham

Université de Lorraine

Concernant l'initialisation du module primes, est ce que les éléments peuvent être repris des fichiers de retour de paie ?

- + Il n'a pas été prévu de reprise sur les droits indemnitaires. Ils sont automatiquement calculés à partir du contenu du dossier administratif de l'agent. Par contre, certaines indemnités sont reprises directement dans le dossier financier lors de l'initialisation de la préliquidation. Les deux sont cependant indépendants.

Université de Reims

Dans la souche Siham, ces critères sont-ils préremplis ou faut-il tous les personnaliser ?

- + En souche, Siham contient le paramétrage d'un certain nombre de primes et indemnités (voir la liste des primes et indemnités ci-joint). Cependant, vous pourrez personnaliser certains points (taux spécifiques à votre établissement par exemple).

Université Paul Sabatier

Est-ce que le calcul prévoit une proratisation selon la modalité de service ou la date d'arrivée ou de départ de l'agent ?

- + Seules les primes automatisées peuvent faire l'objet d'une proratisation automatique par le moteur de calcul. Pour les primes concernées, les proratisations appliquées sont liées à la modalité de service ou aux absences. Les autres abattements liés aux changements de situation sont pris en compte lors de l'attribution des droits par détermination de la date de début et de fin correspondant à la combinaison des différents critères d'attribution. Les autres proratisations éventuelles sont prises en compte par la TG.



Université de Strasbourg

Le paramétrage permet-il la définition de règles pour les personnels contractuels ?

- + Les critères d'attribution permettent bien de prendre en compte les personnels contractuels. Il y a notamment à disposition la qualité statutaire et le statut dans les règles d'attribution

Université Paul Sabatier

Est-ce que le calcul effectue un contrôle par rapport aux congés maladie ?

- + Pour les primes automatisées concernées, il y a bien une proratisation automatique par les absences lors du calcul.

Université de Strasbourg

Peut-on modifier un critère pour une population donnée (par grade, corps) ?

- + Oui. Le paramétrage des droits indemnitaires est livré en souche. Mais il peut être adapté facilement sur site. Notamment, il vous est possible de rajouter des règles dans les critères d'attribution des droits indemnitaires.

Université de Lorraine

Existe-t-il un module de simulation comme par exemple pour imaginer l'impact d'une revalorisation d'une prime sur une catégorie de personnels par exemple ?

- + Il n'existe pas de module de simulation. Le module primes est un module de précalcul. Cependant, vous pouvez lancer le moteur de calcul autant de fois que nécessaire. Il vous est donc possible de lancer le calcul d'une prime ou indemnité sur une population donnée sans valider le calcul. Puis de vous appuyer sur les résultats produits par Siham pour effectuer la simulation hors application.

Université de Strasbourg

RIFSEEP : la définition des groupes de fonction permet-elle la visibilité des fonctions incluses dans les groupes en question ?

- + A ce stade, il n'est pas prévu de rattachement dans Siham entre les fonctions-types et les groupes de fonctions. Le RIFSEEP étant axé sur les groupes de fonctions, seul ce critère a été retenu dans Siham pour permettre le déclenchement et les valorisations associées.

Université du Maine

Y a-t-il génération d'un état de mise en paiement (pièce justificative de paye)?

- + Vous avez la possibilité de générer des actes individuels et collectifs pour valider les primes et indemnités.

Université de Strasbourg

RIFSEEP : les groupes de fonctions sont-ils bornés à date de début / date de fin ?

- + Oui. Le groupe de fonction est bien historisé. C'est un principe général dans Siham, sauf pour quelques rares exceptions.

Université de Strasbourg

RIFSEEP : comment est assuré le suivi des changements de fonctions / groupes de fonction suite à promo etc... ?

- + Le moteur de détermination des droits indemnitaires scrute tous les changements de situations dans les dossiers agents pour les critères gérés. En cas de changement d'un des critères dans les dossiers, il y a une remontée d'une occurrence de droit



indemnitaires correspondant à la date du changement. Ce fonctionnement est également appliqué pour l'IFSE.

Université du Maine

La NBI est-elle gérée dans ce module, si oui avec génération d'arrêté d'attribution ?

- + Dans Siham, la NBI est gérée à partir du poste de l'affectation. La NBI est héritée automatiquement dans le dossier de l'agent lors de la création d'une nouvelle affectation sur un poste. Elle reste saisissable dans les dossiers agents. La restitution "Etat récapitulatif des droits NBI" vous permet de sortir la liste des agents bénéficiaires avec le témoin de validité ainsi que le nombre de point NBI défini dans le poste.

Université de Strasbourg

Les informations primes sont-elles requêtables par BO ?

- + Toutes les informations Siham sont accessibles depuis l'outil intégré HRD Query. Elles peuvent également être accessibles depuis BO si elles ont été prévues dans l'univers BO, ou si elles sont programmées dans une évolution de ce dernier validée en Copil Siham.

Université de Strasbourg

Le module primes et indemnités est-il en production actuellement sur un site ?

- + Il n'y a pas de site exploitant en production ce module à ce jour. Mais le module est bien disponible dans la version de Siham diffusée.

Université Paul Sabatier

Comment visualise-t-on qu'une prime a été validée et transférée en paye ?

- + Le témoin de validation des primes et indemnités est visible de la même manière que les autres informations du dossier agent. Il est accessible depuis le lien "Valider" positionné sur la page de validation du calcul des primes. Sur l'information primes et indemnités, on dispose en plus d'un statut qui permet de visualiser si la prime a été remontée ou non dans le module de préliquidation. Vous pouvez également le visualiser à partir de la restitution "Liste mensuelle des primes avec les montants associés".

Université Paul Sabatier

Y a-t-il possibilité de procéder à des validation/transfert en masse des primes calculées par le gestionnaire ?

- + A la suite de la phase de clôture, pour les sites ayant le module préliquidation, Siham dispose d'un traitement batch pour transmettre les primes et indemnités validées dans le module de préliquidation. Une fois en préliquidation, l'ensemble des traitements et contrôles du module sont appliqués.

Université Lyon 1

Est-ce que le numéro d'ordre permet d'avoir plusieurs lignes de la même prime le même mois ?

- + Oui. Ce champ permet effectivement d'avoir plusieurs lignes de la même prime sur le même mois



Ste

La création/modification d'une indemnité génère-t-elle automatiquement la décision correspondante ?

- + Non. La création/modification d'une prime ou de toute autre information ne génère pas la décision. C'est le fonctionnement inverse. On produit une décision individuelle ou collective pour valider les primes et indemnités.

Université Paul Sabatier

Et quid du transfert ?

- + Comme indiqué précédemment, il existe un traitement batch de remontée des primes et indemnités dans le module de préliquidation.

HAUBREUX

Le module paie est-il déjà actif ?

- + Le module de préliquidation de Siham a passé avec succès les deux premières phases de certification, la phase 3, initialement programmée sur les mois de mai et juin par l'université Paul Sabatier Toulouse 3 a été reportée en début 2017. Une communication dédiée sur l'avancement de la certification de ce module sera mise en ligne sur notre site dans les semaines qui viennent.

Ste

Y-a-t-il une traçabilité des saisies ?

- + Oui. Tous les éléments entrant dans le calcul sont historisés. Y compris les saisies gestionnaires.

Université de Strasbourg

La gestion des primes enseignants est-elle couverte (PEDR, PCA, PRES) ?

- + Vous trouverez la liste des primes et indemnités livrés en souche ci-joint.

Université de Strasbourg

Quelle gestion de la GIPA ?

- + La GIPA est gérée à partir d'une prime à gestion simplifiée. Elle est calculée hors Siham à partir d'une extraction disponible dans Siham donnant le grade, l'échelon, indice majoré des agents au 31/12 de l'année antérieure de 4 ans par rapport à la date d'extraction, et au 31/12 de l'année précédant le lancement de l'extraction.

Université Paul Sabatier

Le transfert en masse permet-il la génération en masse des mouvements dans la foulée ?

- + Ce point relève de la gestion collective et du module de préliquidation. Comme indiqué précédemment, une fois remontées dans le module préliquidation, les automatismes et contrôles de ce module s'appliquent aussi aux primes et indemnités.

Ste

Par gestionnaire identifié ?

- + Non. Actuellement il n'y a pas l'enregistrement des gestionnaires effectuant les modifications.



Université de Lorraine

Est-il possible d'injecter des données en masse dans le module prime, exemple l'injection des montants de GIPA dans le dossier de chaque agent ?

- + Dans le cadre de la GIPA c'est effectivement prévu. Le mode de gestion de la GIPA est une extraction des données de base au calcul depuis un rapport Siham. Ensuite un calcul hors outil. Et enfin une remontée via bordereaux générés depuis un masque de saisie Excel sur l'information droit indemnitaire. A noter que ce fonctionnement n'est pas exclusif à la GIPA et peut être appliqué pour les autres droits indemnitaires à gestion simplifiée.

Université de Strasbourg

Si seul le module prime est utilisé, un fichier GEST indemnitaire est-il généré en plus d'un fichier GEST paie ?

- + Non. Le module prime est un module de précalcul et ne gère pas la partie constitution du fichier GEST. Cette partie est gérée par le module Préliquidation dans Siham.

Université de Strasbourg

Est-il possible d'alimenter Siham à partir de sources externes de données (Excel) ?

- + Oui. Sur le même principe que celui utilisé par la GIPA. A partir de masques de saisie excel qui permettent de remonter en masse des données. Pour le module prime, les remontées sont effectuées principalement au niveau des droits indemnitaires. Mais il est aussi possible de remonter en masse directement les primes et indemnités en entrée du module préliquidation. Mais on perd alors le bénéfice des outils et restitutions fournis avec le module primes et indemnités.

Ste

L'historisation contribue à tracer les saisies mais ne permet pas d'identifier le gestionnaire ayant procédé à chaque saisie : qu'en est-il donc précisément de la traçabilité des saisies ?

- + Cette fonctionnalité de traçabilité des saisies et gestionnaires ayant effectués les saisies n'est actuellement pas activée sur le module des primes et indemnités. Cela reste cependant possible. Mais cela relève d'une fonctionnalité souche, donc commune à l'ensemble des sites. Elle pourrait être mise en œuvre si elle était validée en Copil dans le plan produit de Siham.

Université de Strasbourg

Une imputation financière peut-elle être définie pour chaque élément de paie ?

- + Dans le cadre du déversement de la paie en GFC, il est possible de définir des clés d'imputations financières au niveau du référentiel des codes indemnités. Ces imputations peuvent être héritées au niveau des dossiers agents et restent modifiables.

Pouvez-vous inclure au PPT diffusé la liste des primes à gestion simplifiée / automatisée ?

- + Voir la liste des primes et indemnités ci-joint.

L'indemnité de difficultés administratives est-elle gérée ?

- + voir la liste des primes et indemnités ci-joint



Université de Lorraine

En complément est-il prévu d'avoir une présentation du module déversement de la paie ?

- + Il n'est pas prévu de webconf sur ce sujet. Mais des ateliers et des formations dédiées sont organisés dans le cadre des déploiements.

Université Pierre-et-Marie-Curie

Peut-on générer des primes sur carte 20 ?

- + Oui. Le module primes gère les éléments portant sur les mouvements 02, 05, 20 et 22.

Université de Strasbourg

Est-il possible de définir une prime à gestion automatisée localement par réplication / modification d'une prime existante ?

- + Oui. Le paramétrage livré en souche peut être complété localement sur site.

Université de Lorraine

Existe-t-il un module de simulation comme par exemple pour imaginer l'impact d'une revalorisation d'une prime sur une catégorie de personnels par exemple ?

- + Comme vu précédemment, il n'existe pas de module de simulation. Le module primes est un module de précalcul.

Université Paul Sabatier

Pouvons-nous voir le paramétrage de la PRES svp ?

- + Ce paramétrage est livré en souche dans Siham, vous pouvez aller le consulter sur vos environnements

Comment est-ce que l'on identifie qu'une prime est à gestion simplifiée ou automatisée ?

- + Vous avez un témoin dans les modalités de calcul qui permet de les identifier.

AMU

Existe-t-il des requêtes de vérifications avant preliquidation ? Si oui, pouvons-nous avoir la liste de ces requêtes ?

- + Dans Siham, vous avez accès à un menu dédié aux reporting liés aux primes et indemnités. Il se compose des rapports et extractions suivants :
 - Anomalies Critères d'attribution
 - Anomalies Contrôles d'exclusivité
 - Extraction des données GIPA
 - Liste des primes payées sur base KX
 - Liste mensuelle des primes/montants
 - Liste des agents éligibles
 - État récapitulatif NBI
 - Contrôles sur Plancher / Plafond

Serait-il possible d'avoir une liste de tous les "gardes -fous" lors de la préliquidation ?

- + Ce point relève du module préliquidation. Mais pour résumer, un principe de base de la préliquidation est que la même donnée suit un cycle de validation par les différents acteurs RH (gestionnaire GA et gestionnaire paie) avec des contrôles successifs avant la production des mouvements.



Existe-il un module dédié à la RAFP ?

- + Cette fonctionnalité n'est pas au périmètre de Siham.

Concernant les habilitations, peut-on restreindre les utilisateurs de Siham à certains modules uniquement ?

- + Oui. Le principe des habilitations dans Siham est de pouvoir restreindre les accès à certains modules ou groupes de pages d'une part, et la restriction des accès aux dossiers d'autre part.